

## Sommaire

### Edito

#### Actualités

- Colligny-Maizery s'embellit encore
- Les logements communaux sont loués
- Problème technique sur la liaison douce
- L'église St Martin de Pange se refait une beauté
- L'accueil des enfants pour les mois à venir

#### La vie municipale

- Derniers conseils municipaux

#### La vie locale

- La fête de Noël
- Le repas des Seniors

#### Bien vivre ensemble

- Des cabanes bien organisées
- Le printemps revient et ...

#### Bon à Savoir

- Nouvelle obligation de déclaration pour les propriétaires de bien immobilier

#### Focus sur

- Sergio, Brigitte et Jonathan Zanutti, famille d'accueil de chiens guides



Madame, Monsieur,

L'année 2023 s'ouvre, à nouveau, sur de grandes incertitudes.

Depuis plusieurs mois, le pays - si ce n'est le monde – subit de multiples crises : la covid, la guerre en Ukraine, l'inflation, le défi climatique, les grandes questions énergétiques. Nous traversons une époque infiniment complexe et les équilibres que nous avons toujours connus semblent menacés.

La sobriété est plus que jamais d'actualité. Nos habitudes sont constamment bousculées et nous devons en permanence nous adapter aux changements, aux mutations qui affectent notre quotidien.

Nul n'est épargné par l'augmentation de l'énergie. Pas même la Commune qui bénéficie pour le moment du bouclier tarifaire. Néanmoins, il convient d'avoir une vision à moyen et long terme : la protection de l'environnement et la protection de la faune nocturne, par exemple, nous obligent à reconsidérer le mode d'éclairage public. Une étude a été lancée pour la rénovation du parc d'éclairage public (pour partie plus conforme), ainsi qu'un dossier de demande de subvention été déposé dans la cadre du "Fonds vert".

Dans ce contexte particulier, le Conseil municipal vient de voter le budget. Il a, notamment, fait le choix de ne pas augmenter les taux des taxes locales, l'Etat ayant déjà augmenté les bases locatives de 7.1 % pour 2023.

Malgré cela, nous souhaitons maintenir une vie agréable à Colligny-Maizery : après l'aménagement de la liaison douce, le fleurissement s'est étendu par quelques massifs aux entrées de village et des bancs rafraichis ont été remis en place. Le lien social est également bien présent : tout récemment les Seniors se sont retrouvés au tour d'un repas et deux manifestations sont à venir, le vide-grenier et le feu de la St Jean.

Enfin, je voudrais souligner l'engagement de notre collègue Géraldine Picard, conseillère municipale et vice-présidente du SIVU scolaire de Pange qui nous a quittés brutalement le 24 mars dernier. Toutes nos pensées vont vers sa famille et vers ses proches.

Je vous souhaite bonne lecture,

**Le Maire, Hervé Messin**

## EDITO

## ACTUALITES

### Colligny-Maizery s'embellit encore

Vous avez remarqué ces dernières semaines de l'agitation autour de quelques massifs laissés libres dans la commune : nous avons pris le parti d'améliorer le cadre de vie des habitants en aménageant des espaces fleuris. Un partenariat a

été passé avec le lycée agricole de Courcelles-Chaussy qui a conçu et réalisé ces nouveaux espaces. Ces jeunes étudiants ont fait du beau travail accompagnés de leur professeur Mme Stéphanie Delmas. Bravo à toute l'équipe !

Coût de l'opération :

5 073 €

Subvention du  
Conseil Départemental  
de Moselle : 2 536 €



### Les logements communaux sont loués

2 familles occupent respectivement 2 des logements communaux tout neufs. Une troisième est annoncée pour la mi-juin.

A une d'entre elles, nous souhaitons la bienvenue à Colligny-Maizery et pour toutes, d'apprécier leur nouveau logement tout confort.

### Problème technique sur la liaison douce

Après quelques mois de pratique et de satisfaction de tous ses utilisateurs, un problème technique est apparu au cours de la saison hivernale. Le revêtement a subi quelques dommages avec le gel et le dégel. L'entreprise qui a réalisé les travaux réfléchit à corriger ce problème et le tout sera repris après l'hiver.



### L'Eglise Saint Martin de Pange se refait une beauté



Cette église a été construite en 1842 – 1843 et financée par les communes de Pange, de Colligny et de Maizery, la Fabrique de l'Eglise, les dons du Roi Louis Philippe, de la Reine Marie-Amélie, de Madame Adélaïde, sœur du Roi mais aussi par les habitants, une souscription et une loterie.

Le beffroi dont la hauteur avoisine les 33 m était fragilisé. Son plancher a été réparé, le campanaire a été consolidé et les abat-sons ont été rajeunis. Pour cette première tranche réalisée, la commune de Colligny –Maizery a participé à hauteur de 11 539.78 €.

Des travaux dans la nef doivent être également exécutés. Les communes, la Fabrique et les habitants se mobilisent pour sauvegarder ce patrimoine culturel. Le montant total des travaux s'élève à 189 254 €.

## L'accueil des enfants pour les mois à venir

Procédure pour l'inscription dans les écoles et au périscolaire

**Septembre 2023 - Ecole maternelle** : Les parents doivent pour **une première** inscription :

- Retirer en mairie l'autorisation d'inscription
- Envoyer un mail à Mme Receveur la directrice : [ce.0571983@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.0571983@ac-nancy-metz.fr)

**Ecole élémentaire** : Pour **une première** inscription, quel que soit le niveau, les parents doivent :

- Retirer en mairie l'autorisation d'inscription
- Prendre attache auprès de Mme Fleisch la directrice : [ce.0572568@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.0572568@ac-nancy-metz.fr) .

Si votre enfant est déjà inscrit en grande section de maternelle à Pange, la direction de l'école élémentaire vous enverra un mail avec une proposition de rendez-vous et la liste des documents à fournir

**Périscolaire** : Pour **une première** inscription, les mairies mettront à disposition les documents relatifs à l'inscription. Les dossiers complets devront parvenir à la directrice du périscolaire, Mme Schissler, aux horaires d'ouverture du bureau du SIVU, premier étage de la mairie de Pange les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h45 à 11h30 et de 13h45 à 15h45 ou sur rendez-vous au 06 69 41 51 73. Les parents dont les enfants sont déjà inscrits recevront les dossiers par mail via le portail famille.

## LA VIE MUNICIPALE

### Aux derniers conseils municipaux...

**Le 8 décembre 2022, le Conseil Municipal s'est réuni et a débattu sur les points suivants\* :**

- Participation au logement du Prêtre
- Rapport de la délibération sur le transfert de la taxe d'aménagement (TAM)
- Demande d'adhésion à la déchetterie de Metz-Borny
- Enfouissement des réseaux rue principale, passation de marchés
- Demande de subvention "Moselle Ambition" pour la requalification de la rue Principale
- AMO / Face / RESEDA
- Constitution de la commission consultative de la chasse communale pour 2024
- Adjudication de la chasse 2024/2023 – consultation des propriétaires fonciers
- Refacturation des frais liés à la gestion de la chasse communale
- Chasse 2024 / 2023 : indemnités versées au secrétaire et au trésorier de la commune

**Le 4 avril 2023, le Conseil Municipal s'est réuni et a débattu sur les points suivants\* :**

- Comptes de gestion : Général, lotissement LA GOULE
- Comptes administratifs : Général, lotissement LA GOULE
- Affectation du résultat : général
- Taux d'imposition : foncier bâti, foncier non bâti et taxe d'habitation
- Budget primitif : général , la Goule
- Embornage et relevé de la liaison douce Colligny-Maizery
- Paiement des travaux de l'église de Pange et durée d'amortissement
- Demande de subvention au titre du fond vert
- Contrat d'entretien des pompes à chaleur (logements communaux)
- Convention fourrière animale
- Convention urbanisme
- Attribution de compensation
- Pénalités de retard sur marché logements communaux
- Désignation d'un représentant au SIVU

*\*Le détail de ces délibérations est consultable en mairie ou sur le site internet de la Commune*

### Ça bouge à Colligny-Maizery !

#### Un Noël enchanteur

Encore une fois, cette journée a été une vraie réussite !  
Deux manifestations ont eu lieu le même jour...



Tout d'abord, le spectacle offert aux enfants par la Mairie : "Alexis l'aventurier et le Noël oublié" ainsi que la venue du Père Noël, un moment magique !



Ensuite le marché de Noël avec l'association des Copigneulles et la Mairie :

Il s'est agrandi et vous a proposé plus de produits : galettes de pommes de terre maison, escargots, gaufres, quiches... et diverses boissons. Un producteur de miel du village était présent, et dans un espace dédié, des décorations de Noël vous étaient proposées.

En supplément, en pleine compétition de football, un grand écran avait été installé sous le chapiteau chauffé.



#### Les Seniors se sont retrouvés





Dimanche 5 février, les Seniors étaient invités par la Commune à la Petite Auberge pour leur déjeuner annuel. Tout le monde a eu grand plaisir à se retrouver au cœur de l'hiver. Une soixantaine de personnes a répondu présente : joie, bonne humeur et bavardages ont meublé la journée.

Prochaines dates  
à retenir :

Lundi 8 mai 2023,  
le vide-grenier

Samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023,  
le feu de la St Jean



## BIEN VIVRE ENSEMBLE

### Des cabanes bien organisées

Les deux cabanes à livres présentes sur la commune sont entretenues par deux personnes qui veillent à leur bonne présentation : un **grand merci à Gisèle et à Evelyne qui régulièrement mettent et remettent de l'ordre dans ces deux endroits.**

Respectons leur travail, disposer de livres gratuitement est une richesse.



### Le printemps revient et...

- ◆ les enfants retrouvent leurs activités extérieures : la mairie a été alertée sur les jeux avec trottinettes, hoverboards, vélos au cours desquels la prudence n'est pas toujours la règle. Nous attirons l'attention des parents sur la sensibilisation de leurs enfants concernant leur sécurité sur la voie publique.



Nous attirons l'attention des adultes également sur la vitesse parfois excessive de leur véhicule !

La vitesse dans la commune est limitée à 30 Km/h. Pour la sécurité de tous, respectons le code de la route.

- ◆ les chiens retrouvent également et plus fréquemment les joies de la promenade, alors des cours gratuits de yoga sont proposés :

Une question,  
Une suggestion,  
Une réclamation,  
Vous pouvez contacter

[mairiecolligny@wanadoo.fr](mailto:mairiecolligny@wanadoo.fr)

❶ Pliez vos jambes

❷ gardez le dos droit

❸ inclinez votre buste

Et ramassez la crotte de votre chien

Bonne relaxation - Merci !

## BON A SAVOIR...



### Nouvelle obligation de déclaration pour les propriétaires d'un bien immobilier

La taxe d'habitation est supprimée pour les résidences principales à partir de 2023. Afin de déterminer précisément les propriétaires encore redevables de la taxe d'habitation (résidence secondaire, logement locatif) ou de la taxe sur les logements vacants, la Direction générale des finances publiques (DGFiP) demande à tous les propriétaires d'une résidence principale, secondaire ou d'un logement loué, d'effectuer une déclaration supplémentaire à l'administration fiscale **avant le 1<sup>er</sup> juillet 2023 sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr).**

*Vous retrouverez tous les liens utiles de ces rubriques sur le site internet de la Commune.*

## FOCUS SUR ... Sergio, Brigitte et Jonathan Zanutti, famille d'accueil de chiens guides



### les chiens guides d'aveugle, de grands destins

Obéissance, évitement des obstacles, cheminement sur les trottoirs ou les routes de campagne, les passages piétons, présentation des portes, des escaliers, utilisation des transports en commun...

C'est tout un travail d'éducation qui demande temps et patience pour que ces animaux de compagnie remplissent leur rôle à la perfection.

C'est ce qu'a choisi de faire la famille Zanutti un jour par hasard en regardant une émission de télévision, puis en allant aux portes ouvertes des Chiens Guides de l'Est, à Woippy (57) (03 87 33 14 36).

Après quelques démarches et échanges avec les éducateurs et responsables de l'association, la famille a été retenue et a accueilli son premier chien guide en 2009 : la formule de l'accueil en week-end a été choisie et acceptée.

Le chiot est confié gratuitement à la famille d'accueil et partage tout simplement son quotidien. La famille d'accueil lui apporte un cadre de vie équilibré, de l'attention et de l'affection. Encadrée par les membres de l'équipe technique, elle lui apprend les bonnes manières afin d'en faire un bon chien de compagnie. Elle le socialise également et l'aide à découvrir le monde qui l'entoure en l'emmenant dans le plus d'endroits possible.

**De 2 à 12 mois environ**, après son sevrage, le chien est d'abord confié à temps complet à une famille d'accueil. Il est suivi par les éducateurs en charge

de la pré-éducation, afin d'installer un programme de travail simple avec la famille d'accueil. **De 12 à 24 mois**, le chien passe la journée en semaine à l'École où il est pris en charge par un moniteur ou un éducateur et passe les soirs et week-ends en famille d'accueil.

Jusqu'à présent, Sergio, Brigitte et Jonathan ont accueilli 9 chiens : principalement des labradors et occasionnellement des golden retrievers. Chaque chien guide effectue son propre parcours. Certains chiens sont prêts plus tôt que d'autres. Cela dépend du chien, de la famille d'accueil, de l'équipe technique, du demandeur...



*Voici Toscane que vous rencontrerez peut-être au cours d'une promenade*

Bien que l'animal ne soit pas destiné à rester dans sa famille d'accueil, il y a parfois de la tristesse à le laisser partir... mais la famille Zanutti n'est pas prête à abandonner sa mission. Elle fait d'ailleurs partie des bénévoles de l'association et participe activement aux diverses animations organisées pour sa promotion.